

La Croix-Rouge et la catastrophe chilienne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **69 (1960)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous avons brièvement relaté, dans notre dernière édition, la catastrophe qui s'abattait, le 21 mai à 6 h du matin, sur le Chili et notamment sur la région de Concepción; de nouvelles secousses, le 22 mai, devaient étendre encore les ruines. Un énorme raz-de-marée provoqué par ces ébranlements terrestres parcourait le Pacifique et allait causer de nouveaux ravages tant sur les côtes californiennes qu'en Hawaï, en Australie, aux Philippines, à l'Alaska et au Japon. Un premier bilan laissait penser que le nombre des victimes, au Chili, s'élevait à près d'un millier de morts, pendant que le raz-de-marée entraînait la mort d'une centaine de personnes au Japon et faisait d'autres victimes partout où il s'était abattu.

Un bilan tragique

Le 25 mai, le bourg chilien de Caleta Queule dénombrait à lui seul 500 morts et, quelques jours plus tard, on pouvait annoncer que les premières secousses et celles qui s'étaient succédées quasi sans interruption depuis lors avaient fait plus de 5000 morts et laissé 600 000 personnes sans abri. Si Temuco, Concepción étaient détruits à 20 ou à 30 %, d'autres localités du Sud du Chili — Anod, Puerto Mont — l'avaient été à 80 %.

Ce n'est qu'à fin mai que l'on pouvait se rendre compte de l'étendue de la véritable catastrophe géologique qui avait frappé, sur près de 140 000 kilomètres carrés, dix provinces chiliennes: des îles entières avaient disparu avec tous les êtres vivants qui les habitaient, d'autres îles avaient surgi des profondeurs de la mer.

Une autre catastrophe allait menacer, au début de juin, la ville de Valdivia. Les secousses sismiques, bloquant une rivière, avaient laissé s'accumuler dans le lac Rinikue des masses gigantesques d'eau qui pouvaient s'abattre d'un jour à l'autre sur la cité déjà ravagée par les séismes successifs. Le 5 juin, tous les navires étaient alertés pour aider à l'évacuation de dizaines de milliers d'habitants de Valdivia.

Le Chili souvent frappé déjà

De telles catastrophes, hélas, ne sont pas rares dans ce Chili dont le territoire s'étend sur 4500 kilomètres de côtes entre l'Océan et la chaîne encore jeune et sujette à de nombreuses perturbations de la Cordillère des Andes. Ce siècle seulement a connu la destruction de Valparaiso en 1906, celle de Concepción déjà en 1939, celle de Chillan en 1953. La catastrophe de 1939 fut plus meurtrière encore puisqu'elle fit 35 000 morts.

Secours de la Croix-Rouge et participation de la Suisse

Le 11 juin, la Croix-Rouge, qui avait déjà remis à la Ligue au lendemain de la catastrophe une première somme de 10 000 francs, prélevés sur le fond des catastrophes pour contribuer à l'action de secours au Chili, mettait à la disposition de la Croix-Rouge internationale un nouveau montant de 12 500 francs, provenant de dons reçus spontanément en faveur des sinistrés. La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, par l'intermédiaire de son délégué au Chili, employait les sommes reçues du monde entier à l'achat sur place

des secours les plus nécessaires. La Croix-Rouge suisse ouvrait en même temps son compte de chèques III. 4200 à Berne aux dons volontaires destinés au Chili. Le 17 juin, elle pouvait informer le public que le montant de dons reçus à ce jour s'élevait à 85 000 francs destinés à couvrir les frais d'hébergement et d'assistance des sans-abri et à envisager la reconstruction des villes et villages détruits. Le 24 juin, ce montant s'était élevé à 105 000 francs; 70 000 avaient été déjà mis à la disposition de la Ligue et 20 000 versés à l'ambassadeur de Suisse à Santiago en faveur des ressortissants suisses sinistrés — aucun de nos nationaux établis au Chili n'avait été annoncé disparu. La Croix-Rouge suisse faisait en même temps un nouvel appel au public. Car de nouvelles secousses continuaient à répandre la terreur dans la population chilienne et à ajouter aux ruines. Les 19 et 20 juin la région de Valdivia était secourue par des tremblements de terre d'une violence comparable à ceux des 21 et 22 mai.

Coordination de l'aide suisse

Le 21 juin, devant l'ampleur de la catastrophe qui avait dévasté et continuait à ravager la partie méridionale du Chili, et la nécessité de coordonner les secours à apporter aux victimes tant chiliennes que suisses, une réunion avait eu lieu à Berne entre des représentants de la Croix-Rouge suisse, de Caritas, de la Nouvelle société helvétique, du secrétariat des Suisses à l'étranger, de la Société suisse de radiodiffusion, de l'Administration fédérale des finances, de la Division de l'agriculture et de divers services du Département politique fédéral. Il avait été décidé de continuer les efforts entrepris en vue d'une aide immédiate. D'autre part, les participants convinrent de la nécessité d'une aide constructive ultérieure. Les modalités de cette nouvelle aide seraient arrêtées le plus rapidement possible. Les participants avaient également décidé de prélever sur les fonds déjà reçus par les diverses œuvres une somme de 50 000 francs pour pouvoir apporter un premier secours à nos nombreux compatriotes établis au Chili et durement frappés par la catastrophe chilienne.

**Une activité originale de la Croix-Rouge néerlandaise
LE NAVIRE-HOPITAL « JEAN-HENRY DUNANT »**

Nous avons déjà parlé dans cette revue des excursions en bateau organisées par la Croix-Rouge néerlandaise pour des malades chroniques et des infirmes. Son nouveau navire-hôpital, le Jean-Henry Dunant, a été remis officiellement à la Croix-Rouge hollandaise voilà un an, en mai 1959. La Revue internationale de la Croix-Rouge publie d'intéressantes notes sur l'activité de ce navire dont l'aménagement a été pris en charge par 352 sections locales de la Croix-Rouge néerlandaise qui avaient versé à cette fin, à fin décembre 1959, une somme de 130 120 florins.

Parti en juin de Deventer pour son premier voyage d'une semaine avec 70 malades et infirmes à son bord, le Jean-Henry Dunant a accompli jusqu'à la fin de

l'année 1959 21 voyages et transporté 1450 malades. Au début de l'année 1960, à la suite de la rupture, le 14 janvier, d'une digue au nord d'Amsterdam qui obligeait à évacuer onze mille habitants du quartier submergé de Garderen-Village Oostzan, le Jean-Henry Dunant fut dirigé de Rotterdam sur Amsterdam pour soulager les hôpitaux de cette dernière ville. Il arrivait sous une tempête de neige dans la nuit du 14 janvier près du village Inondé et jusqu'au 16 février y remplissait l'office d'hôpital pour les évacués. Dirigé par un médecin et une infirmière-chef assistés de 18 infirmières, 36 aides-infirmières et 22 hommes, tous volontaires et membres de la Croix-Rouge néerlandaise, l'hôpital flottant rendit des services équivalant à 1113 jours d'hospitalisation au bénéfice de 75 personnes. Il accueillit entre autres également des enfants dont les mères remettaient en état leurs demeures envahies par les eaux.

LA ROSE DU TAFILALET

Ginette Bura

Les réfugiés algériens en Afrique du Nord... Ils sont 150 000 en Tunisie, 125 000 au Maroc, des milliers encore en Algérie même. Au Maroc, 110 000 ont trouvé asile dans la région d'Oujda et le long de la frontière algéro-marocaine, 15 000 dans le Tafilalet:

Le Tafilalet ou Tafilet: la région du Sahara qui s'étend au sud-est du Grand-Atlas; groupe d'oasis du Maroc méridional comptant 100 000 habitants arabes et berbères avec 200 000 hectares de palmeraies...

Sur la carte de géographie étalée contre une paroi du bureau de la délégation de la Ligue des sociétés de

la Croix-Rouge à Casablanca, ce n'est qu'une tache ocre qui s'étend sur quelques centimètres carrés et fait suite aux hachures des montagnes.

Dix épingle à tête rouge y sont piquées en forme de rose.

Sous chaque tête d'épingle et au cœur de la rose un nom: Midelt, Ksar-Es-Souk, Erfoud, Rissani, Gullmina, Bouâlane...

Dans la réalité, la rose a un diamètre de 300 kilomètres. Ses pétales sont des bourgades, des oasis qu'il faut des heures pour atteindre toutes.



Distribution de lait à Erfoud (Tafilalet)

(Photo M. Reinhardt)

Le Tafilalet, c'est aussi une province sauvage, la dernière région du Maroc que les Français pacifièrent, en 1932. Elle est belle, troublante, ensorcelante. De vastes étendues désertiques où le rouge incandescent des demeures du Sud met des flammèches de feu.

Pour y arriver il faut rouler pendant dix heures, et rouler bien, au départ de Casablanca, parcourir 700 km, traverser les « mesetas » du Moyen-Atlas, les grands plateaux désertiques qui s'élèvent par étages jusqu'à plus de 2000 mètres, des plaines sans fin qu'encerclent des montagnes de plus en plus hautes, de plus en plus nues, découpées brutalement par le grand vent que rien n'arrête. De temps en temps apparaît un « Ksar », un village fortifié. Dominé par ses quatre tours de garde (l'ou), il n'y a pas encore si longtemps, les veilleurs guettaient les brigands et les pillards du Bled-Es-Liba, le pays insoumis, il semble faire partie intégrante de la nature, jouet de plastiline maladroitement modelé, paraissant tombé là par hasard, tels les rochers